

La commune a des missions



Ecris à côté de chaque numéros la mission représentée dans le dessin. Si besoin, aide-toi des propositions au bas de l'exercice

1. Les centres sportifs et les académies
2. Les bibliothèques
3. L'aménagement des voies (zone 30, pistes cyclables)
4. Les travaux publics
5. La communications entre les citoyens et la commune
6. La gestion des déchets
7. L'état-civil (mariage, naissance, domicile,...)
8. Le CPAS
9. L'aménagement des parcs et jardins
10. La sécurité
11. Les écoles (primaires et parfois secondaires)

Propositions

L'état-civil – l'organisation et la gestion des écoles – l'aménagement de parcs et jardins – les travaux publics – la participation et la démocratie locale – les bibliothèques – la gestion des déchets – la sécurité – l'aménagement des voies (pistes cyclables, zone 30) - le CPAS – les centres sportifs et les académies

Corrigé

Classe dans les colonnes les missions obligatoires et celles qui ne sont pas obligatoires.

Missions obligatoires	Missions non obligatoires
La sécurité (zone de police)	Les écoles autres que primaires
L'état-civil (registre de la population)	La culture : les centres sportifs et les académies
L'école primaire	La participation et la démocratie locale
Le CPAS (action sociale)	Les bibliothèques
Les travaux publics	Aménagement de zones ³⁰ ou de pistes cyclables
La gestion des déchets	